

111 M – le nombre de tickets de cinéma vendus dans le monde pour des films français.

2014, une année exceptionnelle pour le cinéma français

111 millions de tickets de cinéma pour des films français ont été vendus dans le monde, selon des chiffres publiés par Unifrance, l'organisme de promotion des films français à l'étranger. Ceux-ci ont généré plus de 640 millions d'euros de recettes, en hausse de 19% par rapport à 2013.

C'est la deuxième fois depuis vingt ans, date à laquelle ont commencé les statistiques dans ce domaine, que les films français franchissent la barre des 100 millions d'entrées dans le monde.

Pour Jean-Paul Salomé, président d'Unifrance, l'année 2014 est une très belle année, en partie parce qu'elle est « représentative de la diversité de notre production ». Ainsi, 70 longs-métrages font plus de 100.000 entrées et 14 films ont rassemblé plus de 1 million de téléspectateurs hors de nos frontières.

Des films français très appréciés

Ce succès s'explique en partie par les performances exceptionnelles des films « Lucy », de Luc Besson (qui devient, avec 53,6 millions d'entrées, le plus grand succès français à l'étranger), « Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu », de Philippe de Chauveron, et « La Belle et la Bête » de Christophe Gans

Se sont également illustrés, entre autres, « Grace de Monaco » d'Olivier Dahan, « Minuscule - La Vallée des fourmis perdues » du studio Futurikon, « Belle et Sébastien » de Nicolas Vanier, "Supercondriaque" de Dany Boon, "Yves Saint Laurent" de Jalil Lespert, « Hippocrate », de Thomas Lilti, « Bande de filles », de Céline Sciamma, « Party Girl », de Marie Amachoukeli, « Les Combattants » de Thomas Cailley.

Une politique culturelle incitative

Rappelant que le cinéma est le premier loisir culturel des Français, Frédérique Bredin, présidente du centre national du cinéma et de l'image animée, rappelle que c'est « grâce à l'Etat que le cinéma français a pu rester une filière d'excellence »

Toujours selon Mme Bredin, « c'est grâce à l'intervention publique mise en place dans l'après-guerre que le cinéma français a pu rester une filière d'excellence et qu'il est aujourd'hui, en termes de films comme de salles, le cinéma européen le plus dynamique ».

La politique culturelle française est en effet très fortement incitative en termes d'investissements. Le crédit d'impôt portant sur les tournages et la production de films, mis en place par la loi de finances pour 2004, a eu un impact très fort sur la production et la diffusion des films français en France et à l'étranger.

Au niveau national, la décision des pouvoirs publics, en 2014, de baisser la TVA sur le prix du billet d'entrée par une action symbolique en faveur des jeunes et des familles, très populaire, a également permis une hausse de la fréquentation des salles de cinéma par les jeunes. On observe en effet une augmentation de 15% de spectateurs de moins de 14 ans. A l'ère du streaming et du téléchargement illégal, l'enjeu est d'importance. Il s'agit en effet d'habituer les nouvelles générations à voir des films au cinéma et, par-là, de maintenir l'activité cinématographique pour les années futures.